Amendement
N° 021

Région îledeFrance

Conseil régional

Groupe Front de Gauche
Groupe Ensemble, l'Île-de-France
Groupe Alternative Écologiste et Sociale
Groupe Écologistes et Progressistes pour l'Île-de-France

SÉANCE PLÉNIÈRE DU 4 FÉVRIER 2021

Rapport n° CR 2021-012 :

REVOYURE DU PLAN D'URGENCE POUR LES LYCÉES FRANCILIENS

Texte de l'amendement :

Ajout d'un article supplémentaire :

« s'engage à ne plus recourir à la vente de foncier des lycées d'Ile-de-France pour des projets immobiliers d'intérêts privés et à prioriser l'implantation d'équipements, de terrains de sports, ou d'espaces verts aménagés qui font tant défaut à de nombreux établissements . »

Exposé des motifs :

ARRÊTER LES PRIVATISATION DES ESPACES FONCIERS DES LYCÉES

Depuis novembre 2017, une convention cadre qui lie le Conseil régional et l'établissement public foncier d'Île-de-France (EPFIF) concernant la mobilisation du foncier régional. Cette convention devait répondre à l'ambition portée par l'exécutif de participer à l'effort de construction de logements en Île-de-France afin de répondre aux attentes des Franciliens. Encore aurait-il fallu montrer l'exemple : après plus de 100 millions d'euros de coupes massives sur le logement social, et près de 3 millions en moins sur le très social en 2021. Où est l'effort en question ?

Vendre le foncier des lycées, souvent pour des opérations immobilières privées juteuses, n'est surtout pas la priorité au regard du manque d'équipements sportifs rattachés aux établissements, aux besoins d'espaces verts des lycéens. L'avis n°2021-03, rendu le 29 janvier 2021 par le Conseil économique social et environnemental va d'ailleurs dans ce sens lorsqu'il insiste *"sur la nécessité de travailler sur la qualité des lieux de vie des lycéen·ne·s et des lieux ouverts comme les foyers, cafétérias, espaces verts"…*

L'exécutif régional est de fait plus soucieux de bétonner l'Ile-de-France que de rénover les lycées, comme le lycée Jacques Prévert de Taverny, qui a vu son projet de cession de terrain capoter par manque de concertation.
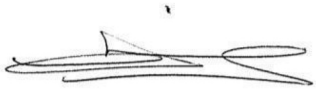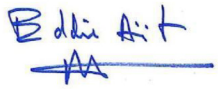
Céline MALAISÉ **Maxime des GAYETS** **Ghislaine SENÉE** **Eddie AÏT**